

DE L'EUROPE ET DU RESPECT DES LOIS...

«... Les gouvernants érigent en loi ce qui leur sert. Le droit n'est pas autre chose que l'avantage du plus puissant. Il n'y a que les fous et les faibles qui se croient liés par les lois: l'homme éclairé sait le peu qu'elles valent».

THRASIMAQUE - V^{ème} siècle av. J.C.

Les élections européennes ont déroulé leurs fastes. MAASTRICHIENS et ANTI-MAASTRICHIENS se sont affrontés en un duel épique, mais tous ont appelé à voter, c'est-à-dire à conférer finalement à l'Europe vaticane une sorte de légitimité fondée sur le suffrage universel... *Vox Populi, Vox Dei!*

Personnellement, je me suis toujours efforcé de ne céder à aucun fétichisme électoraliste ou anti-électoraliste. La participation aux élections est affaire de circonstances et fonction des objectifs politiques que chacun d'entre nous s'assigne.

Mais en l'espèce, on est en droit de s'interroger sur la signification objective de la participation à un scrutin qui, sous prétexte d'élire des «députés» sans pouvoir, vise en réalité à entretenir l'illusion que «l'Europe de Charlemagne» pourrait être démocratique. On peut même se poser la question: participer à une telle mascarade, n'est-ce pas finalement s'insérer dans la logique infernale de la subsidiarité?

Quoiqu'il en soit, nombreux sont ceux qui, comme moi, n'ont pas été voter, et, il est probable qu'une analyse un peu fine des résultats ferait apparaître, qu'en France, et dans les autres pays européens, moins d'un «européen» sur quatre est partisan de «l'Europe de MAASTRICHT», la seule qui existe, les autres relevant du concept idéologique, c'est-à-dire de la chimère!

Cela m'amène à poser une autre question: les lois concoctées par Mr Jacques DELORS - dont la télévision nous a permis d'admirer le beau regard franc - et qui, en vertu du principe de subsidiarité, sont mises en forme par des «gouvernants» réduits au rôle de domestiques, sont-elles respectables et doivent-elles être respectées? En d'autres termes, doit-on sacraliser la loi comme certains semblent nous le recommander ou, au contraire, comme naguère, feu la S.F.I.O., combattre vigoureusement les «lois scélérates»?

Notons au passage que ceux qui nous invitent au sacro-saint respect des lois sont souvent les mêmes qui traînent (50 ans après!) un Paul TOUVIER ou un Maurice PAPON devant les tribunaux. Mais qu'ont-ils fait d'autre que d'appliquer les lois de Vichy, dont il est vrai, survivants et héritiers siègent à l'Élysée et au «Conseil de l'Europe».

En ce qui me concerne, disciple de Pelloutier, c'est-à-dire «ennemi des lois et des dictatures», j'estime que la seule attitude possible est d'appeler à la RÉSISTANCE et à l'action, pour la reconquête de nos libertés.

Alexandre HÉBERT.

L'EUROPE VATICANE... QUAND «LE MONDE» VEND LA MÈCHE!

Dans *Le Monde* du 9 juin 94, dans un article intitulé: «*Les réticences des protestants*», on peut lire:

«Si des responsables protestants ont aussi contribué à la naissance de la Communauté, celle-ci porte essentiellement le sceau du catholicisme. Les pères fondateurs, Schuman, De Gasperi, Adenauer, étaient de fervents catholiques, cinq des six pays de la future CEE étaient majoritairement catholiques et ce furent les partis démocrates-chrétiens qui constituèrent les bataillons les plus fidèles de cette Europe, dont l'acte de naissance fut signé... à Rome».

Voilà qui a, au moins, le mérite de la clarté et pour que les choses soient plus claires encore, le propos est complété par une citation qui ne manque pas de piquant:

«Si les catholiques n'avaient pas été là, commente le théologien belge Marc Luyckx, la Communauté n'aurait peut être pas vu le jour et nous ne serions pas parvenus jusqu'ici. Mais aujourd'hui, pour qu'elle progresse, pour qu'elle puisse s'adapter à l'ère post-moderne qui se dessine, l'apport des protestants se montre indispensable».

Encore et toujours la «subsidiarité».

Mais dans tout rédacteur du *Monde* le jésuite n'est jamais loin et, dans une analyse tarabiscotée et d'une parfaite mauvaise foi, l'auteur de l'article explique:

«La nouvelle pierre philosophale de l'Europe delorienne, à savoir le principe de subsidiarité (en bref: toujours laisser la responsabilité des décisions aux Institutions les plus proches des citoyens) pourrait réconcilier les uns et les autres. Sans entrer dans le débat... byzantin sur l'origine de ce concept - est-il tiré de l'encyclique Rerum Novarum de 1891, modernisant le catholicisme ou du synode d'Emden, jetant en 1571 les bases du droit ecclésiastique calviniste? - il semble qu'il soit à même de concilier les deux approches de l'Europe».

Rendons à César ce qui est à César et à Dieu ce qui est à Dieu, Le «concept» de la subsidiarité est incontestablement né de l'imagination fertile des théologiens catholiques et la meilleure définition en a été donnée, non dans RERUM NOVARUM, mais dans QUADRAGESIMO ANNO, publié en 1931 et qui, par ailleurs, constitue une apologie du fascisme italien. Donnons-en quelques citations parfaitement éclairantes sur la conception de la hiérarchie catholique, de l'Europe et de... la démocratie.

«...Ce serait commettre une injustice, en même temps que troubler d'une manière très dommageable l'ordre social, que de retirer aux groupements d'ordre inférieur, pour les confier à une collectivité plus vaste et d'un rang plus élevé, les fonctions qu'ils sont en mesure de remplir eux-mêmes...»,

et plus loin:

«...Que l'autorité publique abandonne donc aux groupements de rang inférieur le soin des affaires de moindre importance où se disperserait à l'excès son effort elle pourra, dès lors assurer plus librement, plus puissamment, plus efficacement les fonctions qui n'appartiennent qu'à elle, parce qu'elle seule peut les remplir/diriger, surveiller, stimuler, contenir, selon que le comportent les circonstances ou l'exige la nécessité...».

Comme on pourra le remarquer, il n'est pas question de donner un quelconque pouvoir de décision aux «groupements de rang inférieur» mais uniquement de leur permettre d'assumer «les fonctions qu'ils sont en mesure de remplir eux-mêmes».

Un bel exemple de subsidiarité

L'assurance maladie est née d'une convention collective conclue entre le CNPF et les Confédérations ouvrières, ce qui implique qu'ils aient la pleine maîtrise de la gestion de l'institution qu'ils ont décidé de créer et de financer!

Et bien, par le biais de l'article 8 de la loi quinquennale, et en vertu du principe de subsidiarité, l'état s'arroge le droit de décréter:

«Art.8 - L'acceptation par un chômeur d'une emploi pour un salaire net inférieur au montant des alloca-

tions nettes accordées au titre de l'assurance chômage ou en application des conventions de conversion visées à l'article L 322-3 du Code du Travail ouvre droit au versement par les organismes chargés du versement des dites allocations d'une indemnité compensatrice d'un montant au plus égal à la différence ainsi constatée.

Cette indemnité est calculée et évolue en fonction de la différence entre l'indemnité nette qui serait perçue, en cas de poursuite de l'indemnisation et le salaire net. Elle est cessible et saisissable dans les mêmes conditions et limites que les salaires. Les dispositions de l'article L 131-2 du Code de la Sécurité Sociale lui sont applicables.

Les organisations d'employeurs et les organisations de salariés gestionnaires du régime d'assurance chômage fixent les conditions de mise en œuvre de cette disposition».

Mais revenons à «l'apport des protestants» souhaité par les pieux rédacteurs du Monde.

Compte tenu de la place et du rôle historique des uns et des autres, il n'est pas du tout évident que théologiens protestants et théologiens catholiques se mettent d'accord pour revenir à l'Europe des «communautés», c'est-à-dire régresser de l'Europe des Nations à l'Europe féodale! A moins de confondre feu Beuve Merry ou Michel Rocard avec de vrais «parpaillots»!

Alexandre HÉBERT.

UNE LETTRE DE PROUDHON À KARL MARX

«En d'autres termes, tourner à l'Économie Politique, la théorie de la propriété contre la propriété, de manière à engendrer ce que vous autres Socialistes Allemands, vous appelez la Communauté et que je me bornerai pour le moment à appeler Liberté et Egalité».

Pierre Joseph PROUDHON

Aristide LAPEYRE dans une conférence intitulée: «LIBRES OPINIONS sur Pierre JOSEPH PROUDHON» et reproduite en brochure, cite la lettre adressée par PROUDHON à KARL MARX, en réponse à son invitation de participer à la construction de la «Ligue des Communistes». Il nous a semblé utile de la rappeler.

Alexandre HÉBERT.

«Mon cher Monsieur Marx,

Je consens volontiers à devenir l'un des aboutissants de votre correspondance, dont le but et l'organisation me semblent devoir être utiles. Je prendrai la liberté de faire quelques réserves qui me sont suggérées par divers passages de votre lettre:

D'abord, quoique mes idées en fait d'organisation et de réalisation soient, en ce moment, tout à fait arrêtées, au moins en ce qui regarde les principes, je crois qu'il est de mon devoir, qu'il est du devoir de tout Socialiste, de conserver pour quelque temps encore la forme antique ou dubitative.

En un mot, je fais profession avec le public, d'un antidogmatisme économique presque absolu. Cherchons ensemble, si vous le voulez, les lois de la société, le mode dont ces lois se réalisent, le progrès suivant lequel nous parvenons à les découvrir, mais, pour Dieu, après avoir démoli tous les dogmatismes a priori, ne tombons pas dans la contradiction de votre compatriote Martin Luther qui, après avoir renversé la théologie catholique, se mit aussitôt, à grand renfort d'excommunications et d'anathèmes, à fournir une théologie protestante.

Parce que nous sommes à la tête du mouvement, ne nous faisons pas les chefs d'une nouvelle intolérance. Ne nous posons pas en apôtres d'une nouvelle religion, cette religion fut-elle la religion de la logique, la religion de la raison. Accueillons, encourageons toutes les protestations, flétrissons toutes les exclusions, tous les mysticismes, ne regardons jamais une question comme épuisée, et, quand nous aurons usé jusqu'à notre dernier argument, recommençons s'il le faut avec éloquence et ironie.

A cette condition, J'entrerais avec plaisir dans votre association, sinon, non.

J'ai aussi à vous faire quelques observations sur ce mot de votre lettre: «au moment de l'action». Peut-être conservez-vous encore l'opinion qu'aucune réforme n'est actuellement possible sans un coup de main, sans ce qu'on appelait jadis une révolution, et qui n'est tout bonnement qu'une secousse.

Je me pose aussi le problème. Car entrées dans la Société par une combinaison économique, les richesses sont sorties de la société par une autre combinaison économique.

En d'autres termes, tourner à l'Économie Politique, la théorie de la propriété, contre la propriété, de manière à engendrer ce que vous autres Socialistes Allemands, vous appelez la Communauté et que je me bornerai pour le moment à appeler Liberté et Egalité.

Voilà, mon cher philosophe, où j'en suis pour le moment. Sauf à me tromper et s'il y a lieu, à recevoir la fêrule de votre main, ce à quoi je me soumetts de bonne grâce en attendant ma revanche.

Bref, il serait à mon avis d'une mauvaise politique pour nous de parler en exterminateurs, les moyens de rigueur viendront assez tôt, le peuple n'a besoin pour cela d'aucune exhortation».

BRÈVES RESPECTUEUSES

Initiés

La bourse est un jeu de cons où les moins cons plument les plus cons aux frais de ceux qui suent la plus-value, les salariés.

Rappelons les tarifs: mille milliards de dollars circulent quotidiennement sur les marchés financiers de la biosphère. Nous ne nourrissons aucune admiration pour les gagnants, aucune compassion pour les perdants; sauf un mépris certain pour les «*petits porteurs*» qui forment les gros bataillons des pigeons. Quand on n'a pas de conscience de classe, qu'on aille se faire foutre!

Les moins cons sont à l'affût de bons tuyaux, comme n'importe quel habitué des courtines. Les bons tuyaux ne peuvent provenir que des lieux où se préparent des coups. A la bourse, tous ceux qui gagnent sont des initiés ou des complices d'initiés.

Le «*délit d'initié*» est une invention hypocrite de ceux qui cherchent à nous faire croire qu'on peut «*moraliser*» le capitalisme. L'expérience historique a montré que la seule manière efficace de «*moraliser*» le capitalisme, c'est le fascisme. Le «*délit d'initié*», c'est un doigt dans l'engrenage.

Calotins sud-africains

L'apartheid, cette chienlit, a vécu. Tant mieux. Malheureusement, il semblerait qu'elle laisse la place à la chienlit cléricale. Mandela a fêté sa victoire en néo-stalinien recomposeur et laïque «*ouvert*»: une visite à la mosquée, une visite à la synagogue et une messe.

Cette «*communauté*» multiraciale a encore beaucoup de chemin à parcourir avant d'atteindre un niveau raisonnable de civilisation.

Au bout du tunnel

Les aristos ne sont pas de notre cercle de famille. Encore moins les aristos british, vu la distance et l'insularité.

Bien que l'insularité ait perdu quelques plumes avec le percement du tunnel dont auquel tous les tubes cathodiques ont surchauffé pendant l'inauguration. Ah! l'inoubliable galure de mère maquerele de la Thatcher qui faisait pâlir le gentil bibi de Madame la Reine.

Parce qu'elle s'était dérangée la quouine, probablement pour s'évader un moment des affaires de boudoirs de ses foutus marmots. Elle s'est même permis de refiler une leçon de maintien à l'épouse morgana-tique du Président.

Il pleuvait sur Calais. Élisabeth tenait dignement son parapluie. Danielle faisait porter le sien par un sbire, toute la différence entre une véritable aristocrate et une authentique parvenue. Respectons les différences.

Marc PRÉVÔTEL.

UNE LETTRE A MARC BLONDEL...

*Roland TIMSIT
Président du Syndicat National Libre des Artistes F.O.*

Cher camarade,

J'ai été entendu par la police judiciaire le mardi 7 juin à 17 h. La convocation portait le motif suivant: «audition comme témoin au sujet de lettres anonymes concernant Mr Donaud, secrétaire général de la FASAP-FO». La plainte a été déposée par M. Calmels, à l'initiative de Mr Donaud, aux dires mêmes de l'Inspecteur de Police qui m'a interrogé.

A ma question, «Pourquoi m'avoir convoqué moi?», l'inspecteur Philippe Mallet m'a répondu: «A la demande expresse de Mrs Calmels et Donaud qui ont cité votre nom lorsque je leur ai demandé s'ils se connaissaient des adversaires». Dans la foulée, l'inspecteur m'a questionné: «Reconnaissez-vous être un adversaire syndical de Mr Donaud?». Ce point devait revenir inlassablement au cours de l'interrogatoire.

J'ai contesté que nos débats syndicaux puissent faire l'objet d'un entretien avec la police dans l'exercice de ses fonctions. Je me suis trouvé aux prises avec un inspecteur de police cherchant à me contraindre à justifier mes opinions syndicales, à lui livrer les débats internes de notre organisation syndicale.

Que la police, dans l'exercice de ses fonctions, vienne maintenant se mêler des débats du syndicat, c'est inadmissible, même si nous n'avons rien à cacher!

Lorsqu'on a osé me dire que le procédé des lettres anonymes avait été institué en 1940, j'ai dû rappeler que mon père avait été exclu de la Fonction Publique pour être juif et que ma mère avait été renvoyée de son école pour la même raison. Vais-je devoir demain répondre de mes opinions politiques?

Cette convocation à la police a été motivée, d'après les dires mêmes du policier, par une demande expresse formulée par Mrs Donaud et Calmels. Est-il possible que de tels procédés puissent être utilisés? Quelle est la raison? Est-ce parce que je suis trotskyste? Est-ce mon droit, oui ou non? Faudrait-il m'exterminer comme l'ont été des millions, et pas seulement des trotskystes, mais aussi des socialistes révolutionnaires, des anarchistes, des syndicalistes?

Je sais que tu partages mon point de vue. Maintenant je te le demande, tu dois intervenir J'ai commencé à t'alerter il y a cinq ans, sur des procédés à la FASAP-FO, qui ne relevaient déjà plus de la libre et fraternelle discussion entre militants, quel que soit leur point de vue.

Je t'écris cette lettre, parce que je te demande, expressément, toi, le secrétaire général de la Confédération, de témoigner en ma faveur devant la police. Tu peux, toi, comme secrétaire général, faire cesser ces choses là.

Je te demande de faire une lettre que je pourrai montrer lors de la prochaine audition pour déjouer les imputations calomnieuses. Je te demande d'intervenir indépendamment de ce que tu peux penser de mes opinions. Comme tu le sais, j'ai toujours respecté l'indépendance réciproque des syndicats et des partis.

Reçois, mon cher camarade, mes meilleures salutations syndicalistes.

R. TIMSIT, Paris, le 8 juin 1994.

A CHACUN SES RACINES...

Nous allons commémorer le centenaire de la C.G.T.

Le mouvement ouvrier a déjà une longue histoire jalonnée de succès et d'échecs. En règle générale, les militants ouvriers sont fiers de leurs origines et ne manquent pas de rappeler les textes fondateurs.

Du *Manifeste communiste* à l'affirmation de la première internationale: «*L'Émancipation des Travailleurs sera l'Oeuvre des Travailleurs eux-mêmes*», à la *Charte d'Amiens*, la *Lettre aux Anarchistes* de Pelloutier ou le discours à la jeunesse de Jaurès, les textes ne manquent pas qui permettent aux militants ouvriers d'affirmer leur identité autrement dit leur conscience de classe.

Du côté des socio-chrétiens, on est, en général, plus discret... Pourtant, nous ont-ils assez rebattus les oreilles avec leur recherche éperdue des «*racines*» (religieuse si possible) fondée sur la notion de «*droit à la différence*», opposée à celle de l'égalité des «*droits*» et, finalement destinée à justifier idéologiquement l'enfermement dans le ghetto des «*communautés*».

De là, toutes les thèses sur la nouvelle citoyenneté (notamment dans l'entreprise) où, dans le même temps, on substituait à la notion de «*personnel*», celle de «*ressources humaines*».

Il faut reconnaître que nos socio-chrétiens sont passés maîtres dans l'art du noyautage et dans l'utilisation d'un jargon pouvant faire illusion. Qu'on se rappelle la fameuse «*planification démocratique*» fondée sur le «*socialisme auto-gestionnaire*» et débouchant sur une stratégie grandiose de «*rupture avec le capitalisme*»... On sait ce qu'il en est advenu!

Mais on sait également à quoi tend finalement l'utilisation de toute cette logomachie socio-chrétienne: à masquer leurs véritables objectifs et le caractère profondément réactionnaire de leur entreprise.

Il est remarquable que ces fervents défenseurs des identités variées et diverses, ces infatigables bavards sur les racines ...des autres sont particulièrement discrets sur les leurs!!!

De toute évidence, il y a là une lacune à combler.

En 1895, naissait la C.G.T., la nôtre. Dans le même temps, se tenait à Nantes le «*Congrès des Travailleurs Chrétiens du Centre et de l'Ouest*» qui fit l'objet d'un rapport de police fort bien fait et admirablement calligraphié.

Nous nous faisons un devoir de le reproduire tant il est éclairant sur les «*racines*» et «*l'identité de nos socio-chrétiens*».

(voir pages suivantes)

AFFAIRE BOUHYER ... ÉPILOGUE

La C.G.T. donne une signature.... de lutte!!! Les néos-staliniens de la C.G.T. ont inventé un nouveau concept: la signature de lutte !!!

C'est ce que nous apprend un tract de la C.G.T. (Syndicat BOUHYER et non Syndicat des Métaux d'Ancenis). On y apprend aussi que: «*les salariés ne font pas confiance à des syndicats qui agissent pour eux-mêmes sans tenir compte de l'opinion des salariés*».

Jusqu'à preuve du contraire, les véritables syndicalistes ont toujours affirmé que le syndicat avait comme premier devoir d'exprimer le point de vue des syndiqués exprimé démocratiquement dans leur Assemblée Générale. Sinon, à quoi bon être syndiqué.

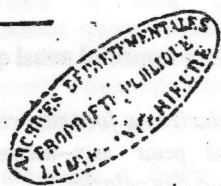
Mais le syndicat maison C.G.T. de l'entreprise BOUHYER est-il encore un vrai syndicat?

DEPARTEMENT
DE LA
LOIRE-INFERIEURE
...
VILLE DE NANTES
...
COMMISSARIAT CENTRAL
DE POLICE

Nantes, le 17 Avril 1895
4 heures du soir.

Clôture
du
Congrès
de la Fédération des
Travailleurs chrétiens
du Centre et de l'Ouest.

Réunion privée.



J'ai l'honneur de fournir à
Monsieur le Préfet les renseignements suivants
Hier, 16 avril courant, à 8 heures
du soir, les Membres du Congrès de la
Fédération des Travailleurs chrétiens du
Centre et de l'Ouest, se sont réunis
dans la grande Salle du pensionnat
des Frères, rue de Bel Air, sous la
présidence de M^{gr} L'Evêque de Nantes
300 personnes environ assistaient
à cette réunion.

M. Benezet prenant la parole
 passe ensuite tous les vœux émis par le
 Congrès, et espère qu'ils seront mis à
 exécution dans un avenir prochain.

M. Harmel fait part à l'assistance
de

de son entrevue avec le Pape, & dit que le Souverain Pontife a paru très heureux de voir la France chrétienne reprendre sa place; aussi a-t-il promis toute la sympathie pour la Fédération des Travailleurs chrétiens.

« Ce que nous voulons, poursuit A. Hamel, c'est que les relations entre patrons et ouvriers soient toujours cordiales, & que les discussions d'intérêt aient toujours lieu avec calme. Pour arriver à ce but, il est nécessaire de multiplier les cercles d'études sociales, mais toujours regarder de tomber dans des utopies, comme beaucoup d'ouvriers qui n'ont pas la Religion pour les éclairer et les soutenir. »

« La Fédération des Travailleurs chrétiens est une Ligue contre les empiétements des Franc-Maçons & des Juifs. »

« Les premiers ont occupé la politique dont ils se servent contre les Congrégations religieuses qu'ils ont juré d'arrêter. — Les seconds, possèdent le haut commerce & le monopole de la finance; ils

« font

" font une guerre acharnée au Catholicisme.

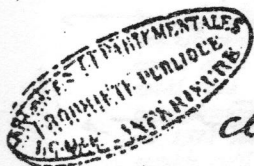
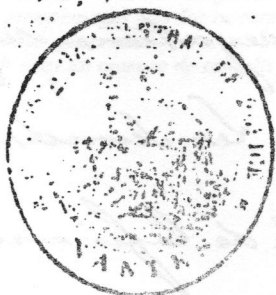
" Liguons-nous donc, catholiques
 " contre les athées & les juifs ! Groupons-nous
 " autour de la Croix ! Alors nous serons vraiment
 " forts & nous vaincrons !"

L'Evêque de Nantes remercie
 les personnes présentes & particulièrement les
 membres fondateurs de la Fédération des Travailleurs
 chrétiens, pour le noble but qu'ils poursuivent. Il
 forme des vœux pour que tous les ouvriers se
 groupent autour de la bannière de la Fédération.

Il termine en prononçant la
 clôture du Congrès & donne sa bénédiction à
 l'assistance.

La séance est levée à 9 heures 10 -

Le Commissaire Central,
 Lucile Kolf.



«L'ANARCHO-SYNDICALISTE»

19, rue de l'Étang Bernard - 44400 Rezé

Abonnement pour 20 numéros: 150 francs. Abonnement de soutien: 200 francs.

Verser à: Mme PESTEL-HÉBERT - CCP Nantes n°515-14 C

Imprimerie spéciale de L'Anarcho-Syndicaliste

Secrétaire de Rédaction: Joël BONNEMAISON.

Directeur de publication: Alexandre HÉBERT.

N° CPPAP: 63485
